



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 24.04.2025 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 24.04.2025 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : MM. VIALLET. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY.

Absents excusés : M. VUILLERMOZ (pouvoir donné à S. JUHEN), MC. COUTURIER (pouvoir donné à G. LEGAY)

Secrétaire de séance : C. GROSGURIN

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2025.019	Réfection du parking de l'église et du cimetière	approuvée
2025.020	Acceptation du devis de l'entreprise Aménagement Montagne et Jardin pour le montage de la nouvelle barrière de l'école	approuvée
2025.021	Participation de la commune de Mijoux au prolongement du mur de soutènement au-dessous de la propriété Brun	approuvée
2025.022	Acceptation de la proposition commerciale d'Iveco pour l'achat d'un bus 22 places en remplacement du bus scolaire actuel	approuvée
2025.023	Approbation d'une convention de pâturage pluriannuelle pour les Platières	approuvée

2025.024	Autorisation de vendre du mobilier du gîte La Montagne au centre de vacances Prémonval dans le cadre des futurs travaux de rénovation du site	approuvée
2025.025	Autorisation de donner à la population les meubles du gîte « La Montagne » non conservés qui n'auront pas été vendus	approuvée
2025.026	Autorisation donnée à la maire pour la signature d'une convention avec la commune de Lajoux pour l'utilisation d'un point d'eau incendie	approuvée

Mijoux, le 25.04.2025

Martine VIALLET, maire